



- Agréée "Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire"
- Agréée "Association éducative complémentaire de l'Enseignement Public avec extension aux Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs®" adhérent à FORESCO
- Déclarée organisme de formation professionnelle auprès de la Préfecture de région d'Ile de France.
Siret : 513.946.178.00029

INVITATION LE 14 ET 15 MAI 2022

A L'ASSEMBLEE GENERALE

du Mouvement Français des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs® (Foresco)

Lieu : Université d'Evry, Bâtiment Maupertuis, 3 rue du Père Jarlan

Passage des Lumières entre la place des Droits de l'Homme
et le 3 rue Père André Jarlan

91000 EVRY COURCOURONNES



*Pour l'association FORESCO, Formations Réciproques, Échanges de Savoirs, Créations Collective
les membres de l'Équipe d'Animation de Foresco et les déléguées à la fonction « présidence »,*

Antonella EICHERLIBERTI,

Anunziata ALBANESE STELTZEN

Aux membres du Mouvement français des R.E.R.S.

L'équipe d'animation de l'association et l'inter RERS Ile de France seront heureux de vous accueillir à l'occasion de l'AG 2022 de notre Mouvement

Celle-ci se tiendra le **samedi 14 et 15 mai en présence**, vous trouverez ci-contre :

- Le rapport financier 2021
- Le déroulé prévisionnel de la journée
- Les statuts de l'association
- Un bulletin d'adhésion individuel et/ou de votre RERS pour 2022
- Un pouvoir, pour vous faire représenter si besoin, à renvoyer avant le 8 mai
- La liste des personnes qui présentent leur candidature pour contribuer à l'animation cette liste sera complétée des candidatures qui pourraient nous arriver.
Si vous-même souhaitez candidater, celle-ci doit nous parvenir avant le 8 mai à l'adresse mail : foresco@orange.fr
Si vous avez des questions merci d'appeler Foresco au 01 60 78 68 55

Le rapport d'activités sera partagé sur place et enrichi de vos apports

Les statuts de Foresco prévoient le versement d'une cotisation annuelle, le montant de celle-ci est libre autant pour les personnes individuelles que pour les Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs. Ces adhésions nous permettent de nous relier, de nous reconnaître et c'est aussi un moyen de disposer d'un minimum de « revenus propres » pour fonctionner. A chacun d'évaluer son engagement, ses possibilités !

Modalités de vote

- Les votes des adhérents individuels et les votes des RERS sont comptés séparément.
- Pour être adoptée, une décision doit recueillir la majorité des votes des adhérents individuels et les votes des Rérs.

Pouvoirs et procuration

- La personne votant au nom d'un RERS adhérent doit être mandatée par son RERS selon les modalités propres à chaque RERS
- Un adhérent individuel peut être porteur du pouvoir d'une autre personne adhérente.
- Une même personne peut être porteur des mandats de deux RERS

Qui vote à l'A.G. ?

Conformément aux statuts, peuvent voter :

- Les personnes physiques et les personnes morales (les RERS) adhérentes à Foresco à jour de leur cotisation pensez donc à la renouveler pour 2022
- Les personnes physiques et les personnes morales disposent d'une voix lors des votes en A.G.

Tous les votes se feront à main levée sauf si un membre demande le vote à bulletin secret

DEROULE

SAMEDI 14 MAI

9h

- Accueil et inscriptions

10h00

- Accueil de l'inter Rers « Ile de France »
- Les RERS se présentent
- Mot de la présidente d'honneur
- Présentation de l'équipe d'animation
- Partageons nos nouvelles et le rapport d'activité de notre Mouvement

11h30

- Rapport financier
- Les votes

12h30

- **Repas : de très nombreux lieux de restauration rapide se trouvent autour de l'université**

14h30

- Rapport moral
- **Ateliers orientations pour notre Mouvement** : à partir de ce que nous avons vécu ensemble lors des rencontres et des bilans, donnons-nous des repères pour les 3 prochaines années
Notre histoire (mémoire, transmission, ressources...), la réciprocité (fondement de notre démarche pour apprendre), l'avenir comment contribuer à construire une culture de réciprocité, de quels savoirs avons-nous besoin ?

17h

- **Remise du prix de la Réciprocité avec l'inauguration de la semaine de la « Ville Apprenante » en présence des élus**
- **Buffet offert par la mairie d'Evry Courcouronne**

DIMANCHE 15 MAI

9h30

- Retour en « plénière » :
Poursuite des ateliers orientations
Comment concrétiser ces orientations et renforcer notre contribution pour participer à la construction, à l'animation, aux ressources de notre Mouvement ?

11h

- Élections et lieu de la prochaine AG

12h30

- **Sandwich et boisson possible sur place avec inscription le samedi**

MODALITÉS PRATIQUES

Je participe à l'Assemblée Générale

- Nom, prénom :
- Adresse :
- |_|_|_|_|_|_|_|_| Tél. : 0...

Je participe à l'Assemblée Générale

- Nom, prénom :
- Adresse :
- |_|_|_|_|_|_|_|_| Tél. : 0...

Je participe à l'Assemblée Générale

- Nom, prénom :
- Adresse :
- |_|_|_|_|_|_|_|_| Tél. : 0...

Du Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs de : _____
Adresse _____ tél : _____

Je réserve pour 5 euros mon sandwich et ma boisson pour le dimanche 15 mai à midi:
oui |_|_| non |_|_| nombre

Informations sur les hébergements possibles :
se rapprocher d'Annette Bruyère au 06 30 77 15 80 ou foresco@orange.fr

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 3 mai à l'adresse suivante :
Rers d'Angers Belle-Bielle 33 avenue Notre Dame du Lac 49000 ANGERS

Pouvoir pour l'Assemblée Générale Ordinaire de FORESCO du 14 et 15 mai 2022

Je, soussigné(e) _____

Demeurant _____

Membre du Réseau _____

Adhérent au Mouvement français de RERS (FORESCO)

Donne pouvoir à _____

pour me représenter à l'occasion de l'assemblée générale de l'association, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de toutes informations utiles, d'émettre tous votes (favorable, abstention ou défavorable), et plus généralement de prendre toutes les dispositions qu'il jugera nécessaire.

Fait à _____

Le _____

Faire précéder votre signature de « **Bon pour pouvoir** » :